



Union Départementale CGT du Lot

Bourse du travail - Place Rousseau - 46000 Cahors

☎ 06 82 02 95 89 - ud46@cgt.fr -

Cahors, le 19 janvier 2025

Lettre ouverte

A

Madame, la Préfète du Lot,
Messieurs, les Députés du Lot,
Messieurs, les Sénateurs du Lot,
Mesdames, Messieurs les Maires des communes du Lot,
Monsieur, le Président du Conseil Départemental du Lot,
Monsieur, le Directeur de l'URSSAF site du Lot,
Monsieur, le Directeur de la DGFIP du Lot,
Messieurs, les Mandataires Judiciaires du Lot,
Messieurs, les Juges du tribunal de commerce du Lot

Objet : Pour une véritable politique industrielle

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques mois, nous sommes confrontés à une vague de plans de suppressions d'emplois, de licenciements et une casse industrielle d'une ampleur sans précédent et ce malgré tous les cadeaux fait au patronat par le Président Macron et tous ces multiples premiers Ministres et leur politique dit de plein emploi. À ce jour, la CGT a recensé plus de 300 Plans de Sauvegarde de l'Emploi et plus de 300 000 emplois menacés dans les filières industrielles au plan National.

Pourtant, depuis des mois, voire des années, la CGT alerte les pouvoirs publics et les gouvernements en place, pour dénoncer les stratégies de désindustrialisation et de casse sociale que mènent les donneurs d'ordres vis-à-vis des sous-traitants.

Dans le Lot, dans les secteurs de la métallurgie, la chimie et l'agroalimentaire avec plus de 10 000 salariés, l'emploi industriel représentait en 2021 plus de 15% de l'emploi soit 3% de plus qu'au plan national. Si l'aéronautique est en période de croissance, les délocalisations limitent les embauches et l'emploi précaire est dévoyé comme une forme de « période d'essai à long terme ». Dans la chimie, hormis sur des productions de « niche » comme Ducastel, les sites Fabres et Phit's présentent des menaces sur l'emploi, peu d'investissement et un recours abusif à l'emploi précaire en production. Des menaces pèsent sur des secteurs industriels pourtant important pour la souveraineté énergétique : peu d'investissement, « plan de sauvegarde de l'emploi » (PSE) qui demeurent des plans de licenciements, pas de nouveaux produits en développement comme dans le groupe CAHORS (MAEC, CRDE). Sans PSE annoncé à ce jour dans le Lot, la menace sur l'emploi industriel est présente et les pertes industrielles ailleurs peuvent entraîner en cascade des répercussions ici.

C'est pourquoi la CGT du Lot appelle les salariés à se mobiliser au plan national comme le 22 janvier à Bercy et vous interpelle pour qu'une véritable politique industrielle voit le jour au-delà des effets d'annonce.

En fin d'année 2024, la CGT a présenté à la presse ses propositions pour répondre à l'urgence sociale avec notamment la mise en place immédiate :

1. Un moratoire sur les licenciements pour sauvegarder les emplois, les qualifications et les compétences ;
2. Un plan national de maintien et de relocalisation des outils et emplois industriels, piloté par un État assumant un rôle d'acteur central de l'industrie, mais aussi celui de l'intérêt public ;

3. La conditionnalité des aides publiques et exonérations de cotisations patronales doit être mise immédiatement au service de l'arrêt de la casse industrielle ;
4. Retour au tarif réglementé de vente de l'électricité et du gaz pour un juste prix face aux factures dans l'industrie ;
5. Un plan d'urgence pour l'investissement productif avec la création d'un pôle public financier ;
6. L'organisation d'Assises de l'industrie.

La CGT porte également l'adoption du projet de loi des GM&S sur la responsabilité sociale des donneurs d'ordres vis-à-vis de leurs sous-traitants. Ces donneurs d'ordres doivent être tenus responsables des pratiques envers leurs sous-traitants, afin de protéger les emplois, les qualifications, les savoirs faire et les sites industriels.

Le nouveau gouvernement doit répondre aux urgences sociales et orienter ses décisions politiques vers la protection des travailleurs et la satisfaction de leurs besoins fondamentaux.

La CGT en appelle à votre responsabilité pour mettre en œuvre ces propositions pour le développement de l'emploi industriel et à votre engagement déclaré en ce sens.

Nous restons à votre disposition pour vous faire connaître dans les détails ces propositions.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations syndicales.

Pour la CGT du Lot ; le secrétaire Général de l'UD CGT46
Jérôme Delmas

